

Info - bi

LE BULLETIN DE LA FÉDÉRATION BIOLOGIQUE DU CANADA

Décembre 2012

La luzerne GM Pas encore commercialisée, mais le secteur biologique n'est pas rassuré

La luzerne génétiquement modifiée (GM) ne figure pas encore sur la [Liste des variétés à caractères nouveaux et de leur descendance qui sont enregistrées au Canada](#)

L'Association canadienne du commerce des semences (ACCS) exprime certaines inquiétudes à l'égard de la luzerne GM. Dans un message à la FBC, Madame Patty Townsend, la directrice générale de la l'ACCS, déclare que le conseil d'administration de l'ACCS a fait de la notion de la coexistence une priorité pour l'organisation.

« À cause de la diversité des activités de nos membres, nous croyons qu'il relève de notre responsabilité de tenter de développer et d'implanter des plans qui assureront que nos membres, et les clients agriculteurs qu'ils desservent, choisissent le système de production qui convient le mieux à leurs affaires et leurs marchés, que leur production soit biologique, conventionnelle ou bien qu'elle utilise des produits de la biotechnologie. » Mais elle ajoute que l'ACCS n'est pas impliquée dans le processus de décision de la compagnie qui commercialiserait le produit.

Une recherche est actuellement menée dans l'est du Canada pour déterminer la durabilité et la demande pour la luzerne GM et la compagnie Forage Genetics International déclare qu'« il n'y aura pas de commercialisation sans un plan de coexistence développé par la chaîne de valeur de la luzerne de l'est du pays ».



Dans une lettre envoyée à l'ACCS, la FBC réitère qu'étant une importante facette de l'économie canadienne et de la mosaïque culturelle, l'agriculture biologique doit être protégée. La FBC exprime également son inquiétude sur les conséquences de la contamination des champs biologiques par la luzerne GM. Les enjeux sont importants car la commercialisation de la luzerne GM pourrait engendrer la perte de la certification biologique pour plusieurs agriculteurs, de même que la perte de la confiance des consommateurs à l'égard de la marque biologique. Nous désirons sincèrement travailler ensemble pour préserver tous les outils nécessaires à l'épanouissement d'un secteur agricole canadien diversifié et durable » conclut Ted Zettel, dans la lettre de la FBC adressée à l'ACCS.

L'Union des producteurs agricoles demande que la Luzerne GM ne soit pas commercialisée

L'Union des producteurs agricoles a adopté une résolution le 6 décembre dernier lors de la tenue de son congrès annuel requérant que le gouvernement fédéral n'autorise pas la commercialisation de la luzerne GM. [Cliquez ici](#) pour lire la résolution.



L'Assemblée générale annuelle de la FBC aura lieu à Vernon en février 2013

La FBC tiendra son assemblée générale annuelle à Vernon, en C.-B. pour participer à la célébration du [20^e anniversaire du COABC](#).

Le secteur biologique de la C.-B. est certainement une source d'inspiration pour les opérateurs canadiens et la FBC se sent honorée d'être invitée à Vernon. Plus d'information à venir!

La Grappe scientifique biologique II: les travaux progressent



La Grappe scientifique biologique II (GSB II) est en chantier! Avec la précieuse collaboration du Comité directeur de la GSB II, le CABO a sélectionné 56 projets de recherche présentés dans 7 provinces, impliquant 18 institutions de recherche, en plus des chercheurs d'AAC, et qui couvrent tous les volets de l'agriculture biologique, depuis l'étude du sol et des grandes cultures à la production de légumes, l'étude des insectes et des maladies, les animaux d'élevage et plusieurs autres volets, incluant même l'aquaculture biologique. Ces 56 projets sont acceptés/conditionnellement acceptés et suite à la soumission de l'application complétée, ils seront revus par les pairs avant d'être définitivement incorporés dans la GSB II pour être financés par AAC si l'industrie participe aussi à leur financement à une hauteur maximale de 33%.

Le répertoire national des intrants bios

La FBC a signé une entente avec [Peppersoft](#) pour administrer le répertoire national des marques de commerce des intrants bios. Il reste encore beaucoup de travail à accomplir; mais si vous êtes un manufacturier d'intrants permis en production biologique canadienne, vous pouvez déjà contacter [Bill Huneke](#) pour proposer vos produits. Davantage d'information très bientôt!

Travaux du Comité d'interprétation des normes

Les Q&R de la récente période de consultation publique transférées aux archives

Très peu de commentaires ont été reçus suite à la dernière consultation publique du Comité d'interprétation des normes tenue [d'octobre à décembre 2012](#). Toutes les réponses aux questions, excepté la question 131, ont été transférées à la section [Q&R finales sur la Norme biologique canadienne](#). Une autre consultation aura lieu en janvier.

Résidus de pesticides Est-ce que les produits bios devraient être testés?



Des articles ont été publiés dans le National Post et le Daily Courier de Kelowna (C.-B.) sur le sujet de l'analyse des résidus de pesticides sur les produits biologiques. Sur un ton arrogant et négatif, un auteur à la pige, nommé Misha Popoff, déclare que les produits biologiques devraient tous être testés. Douteux du système biologique canadien, il associe le logo biologique à une marque potentiellement frauduleuse que n'importe qui peut appliquer si les registres de certification sont correctement tenus. Les producteurs et intervenants du secteur biologique canadien ne sont certes pas d'accord.

La [Norme biologique canadienne](#) et le [Règlement](#) sont des documents publics. La liste des certificateurs accrédités est publiée sur le [site Web de l'ACIA](#). Le [Comité d'interprétation des normes](#) répond aux questions des intervenants. Comme l'explique Irena Ivankovic, détentrice d'une maîtrise en Politiques alimentaires et Environnement de l'Université York, dans l'édition de décembre du [Discourse Magazine](#), « Un agriculteur biologique doit pouvoir démontrer à l'aide des factures et des registres dûment complétés comment, quand, où et ce qu'il a fait sur sa ferme. (...) Tricher, pulvériser ou appliquer des substances interdites telles que des pesticides et réussir à le cacher aux inspecteurs est peu vraisemblable... Ça prend des années à faire la conversion vers l'agriculture biologique et en faire une activité profitable, alors les agriculteurs qui ont fait la conversion ne voudraient certainement pas perdre leur certification. »

Ces arguments n'ont pas été soulevés dans les journaux qui semblent allouer plus d'espace aux idées superficielles que choisir d'évaluer la réalité en profondeur. Quoi qu'il en soit, advenant que le secteur biologique canadien décide de tester assidument la présence de résidus sur ses produits, il faudrait en tirer une conclusion très claire si la présence de traces de résidus était confirmée : achetez davantage de produits bios! En effet, si les pesticides sont présents même sur les produits cultivés diligemment sans leur utilisation, cela signifie que la charge globale de pesticides dans l'environnement est très élevée. L'agriculture biologique est l'une des principales méthodes de production qui réduit les taux de pesticides dans l'environnement en prohibant carrément leur utilisation.

Joyeuses fêtes!

